

Compte-rendu du conseil Municipal de Villaroux du 9 juillet 2021

Présents : Denise MARTIN, Michel PETIT, Daniel LASCOMBE, Marie-Line AUDER, Véronique BLANCHARD, Yves PÊTRE (arrivé à 19h40), Claude PISSETTY, Raymonde ZINTILINI

Absents excusés : Gilles RAFFIN, Julien VEYSSEYRE

1 Approbation du compte rendu du 21 mai 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : bilan de la concertation et arrêt du projet

Suite à la présentation du PLU par l'agence Rossi au conseil municipal le 28 juin dernier, celui-ci est modifié par la prise en compte des remarques faites lors de la réunion publique du 16 juin 2021.

Après concertation sur le projet d'urbanisme, le Conseil Municipal a délibéré et accepté l'arrêt du projet d'urbanisme à 7 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Suite à la réunion publique du 16 juin 2021, plusieurs personnes sont venues en mairie faire part de leur désaccord concernant le projet de zonage. Des réponses orales leur ont été apportées. En cas de maintien de leur désaccord, elles pourront présenter leur contestation en Mairie, lors de l'enquête publique, à des dates qui seront précisées ultérieurement.

3 Délégation du conseil municipal au maire

Le Conseil Municipal, après lecture des 29 délégations, n'accorde pas les délégations numéro, 2 (droit de voirie), 13 (création de classe scolaire), 17 (accident véhicule municipal), 19 (convention avec un constructeur), 22 (droit de priorité).

4 Coupe de bois

Le Conseil Municipal accepte la mise en vente, en 2022, d'une coupe de 120 m³ de bois, en contrat bois façonné, dans la parcelle B-a.

Monsieur ROUDET Laurent, agent de l'ONF, demande de prévoir une piste d'accès pour la coupe de feuillus en 2022, le Conseil Municipal émet des réserves quant à sa nécessité.

5 Motion de la Fédération nationale des communes forestières

À l'unanimité, le Conseil Municipal adhère à la motion de la Fédération nationale des Communes forestières qui

- exige
 - le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes forestières au financement de l'Office National des Forêts,
 - la révision complète du contrat d'objectifs et de performance État-ONF,
- demande
 - une vraie ambition politique de l'État pour les forêts françaises,
 - un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt fait face.

6 Arrêté municipal conjoint règlementant la circulation sur la colline de MONTRAILLANT

Cet arrêté concerne 11 communes signataires, le Conseil Municipal demande que soit pris en compte les remarques de Monsieur ROUDET Laurent, agent de l'ONF.

Un arrêté sera pris pour définir les propriétaires et ayants droit pouvant circuler sur MONTRAILLANT.

7 Point sur les travaux

Rénovation de la grange communale : les travaux de démolition ont débuté le 28 juin 2021 par le démontage du plancher de la grange. Ils se poursuivront en septembre.

Lors de l'achat de la grange, Mme et M. Gauthier ont accordé une servitude de passage avec conditions particulières règlementant les ouvertures sur la façade donnant sur leur propriété. Ils demandent de respecter ces conditions.

Sécurisation de la traversée de la RD 29 : trois plateaux surélevés sont prévus (à chaque entrée du village et devant la mairie). Les appels et les demandes de subventions sont en cours pour une réalisation en fin d'année. Monsieur PISSETTY fait remarquer que la RD 29 n'est pas prioritaire, de ce fait, les priorités à droite doivent être rappelées par des panneaux à chaque entrée du village.

Fibre optique : la société CONSTRUCTEL qui gère l'installation du réseau nous propose d'installer une armoire sur le parking du tri sélectif, avec un accord écrit de Monsieur BEZIANE si le réseau doit passer sur son terrain. Son installation serait prévue pour le 2^{ème} trimestre 2022.

Enfouissement des réseaux sur le hameau de la Bathie : le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) a lancé la consultation des entreprises, les demandes de subventions suivront. Le début des travaux serait en automne.

Poteaux incendie et extincteurs : la vérification du matériel a eu lieu le 8 juillet. Les extincteurs défectueux ont été remplacés. Le syndicat des eaux est intervenu pour réparer une fuite d'eau sur la conduite principale.

Assainissement : un point sera fait avec les services de la Communauté de Communes Cœur de Savoie concernant la facturation des branchements et l'enregistrement des conventions de passage.

8 Divers

Des réclamations ont été faites en mairie concernant des incivilités : non-respect et dépôt d'ordures dans les lieux publics, voitures en stationnement depuis plusieurs mois sur les parkings communaux. Des enquêtes et suites seront engagées pour remédier à ces incivilités.